



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PRODUCTION D'OIGNONS POUR LA CONSTITUTION D'UN STOCK A BUT DE RÉGULATION

OBJECTIFS

Cette opération s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer l'organisation de la filière oignon pour mieux répondre aux besoins du marché local. En collaboration avec l'OCEF, des essais techniques post-récolte seront poursuivis, notamment sur les procédés de séchage, tri, stockage, et conditionnement.

Cette initiative doit par ailleurs permettre :

- D'étendre l'offre de la production locale sur une période plus longue avec la constitution d'un stock en fin de période de production locale pour prévenir toute tension et pénurie sur le marché local ;
- D'évaluer, valider et éprouver techniquement et économiquement les protocoles de séchage et de stockage ;
- De constituer un stock tampon de près de 100 tonnes d'oignons, soit environ 4 hectares de plantation au total, à planter avant le 30 juin 2025 pour une récolte prévue à partir de la deuxième quinzaine de novembre 2025.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux producteurs titulaires d'une carte agricole, disposant d'une parcelle d'au moins 0,5 hectare et équipés ou ayant accès à du matériel adapté pour la culture de l'oignon.

PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS

- 1- Compétences techniques et expérience de l'exploitant dans la culture de l'oignon,
- 2- Parcelle adaptée à la culture de l'oignon (qualité du sol, localisation),
- 3- Equipement adapté et moyens humains disponibles,
- 4- Titulaire du Certiphyto NC3.

L'Agence rurale retiendra les candidats répondant au mieux à ces critères afin de leur présenter les modalités détaillées de l'opération.

Les éléments minimaux de réponse attendus sont :

- Identité, lieu d'exploitation, coordonnées (tel / mail), carte agricole, certiphyto ;
- Description de la compétence technique et expérience de l'exploitant sur la culture d'oignon ;
- Description de l'équipement disponible et nécessaire à la culture de l'oignon ;
- Surface mobilisable sur 2025.

Date limite de manifestation d'intérêt : au plus tard le 14/03/2025 par mail contact@agencerurale.nc